

SMART CITIES - ANDERLUES

Michaël Guyot,
Échevin des nouvelles technologies

« Notre espace 'Infos métiers'
combat la précarisation »

En matière socio-économique, la commune hennuyère d'Anderlues innove au bénéfice de ses 11.000 habitants, et cela se voit. Depuis 2016, en effet, la bibliothèque communale, déjà bien achalandée, s'est agrandie pour accueillir un Espace public numérique où de nombreuses formations informatiques sont données. Mais ici, le projet est inédit car l'extension fut également l'occasion de créer un centre opérationnel de recherche d'emploi et de formation, un espace 'Infos métiers', véritable arme massive contre la précarisation.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

Certes, un EPN, il en existe beaucoup en Wallonie. Comme partout ailleurs, le but de l'EPN d'Anderlues est de réduire la fracture numérique grâce à du matériel performant et moderne, en ce compris une imprimante 3D récemment acquise, qui devrait permettre de nouvelles perspectives en la matière. Mais ici, le projet est inédit car ce fut également l'occasion de créer un centre opérationnel de recherche d'emploi et de formation, un espace 'Infos métiers'.

Ainsi, la commune avait-elle déjà initié un partenariat avec la Mirec carolorégienne pour organiser des permanences

d'information tenue par un job-coach dans les locaux de la bibliothèque. Mais aujourd'hui, c'est d'un véritable pôle emploi dont les habitants peuvent bénéficier, grâce aux petites annonces d'emploi actualisées, aux ouvrages spécifiques destinés à la recherche d'emploi et à la mise à disposition gratuite de tout le support informatique pour faciliter les démarches.

De plus, la Cité des métiers de Charleroi vient d'y placer une borne vidéo, une vidéobox, qui permet de découvrir l'univers de multiples métiers au travers de témoignages, mais aussi de chatter si nécessaire avec un animateur. Un lieu incontournable pour celui qui veut entamer des démarches administratives sur le plan de l'emploi. Un point relais local qui ne demande qu'à s'améliorer encore, comme nous l'explique Michaël Guyot, Echevin des nouvelles technologies.

Monsieur l'Échevin, comment vous est venue l'idée d'utiliser la bibliothèque communale comme centre névralgique en matière d'aide à l'emploi et à la formation ?

Je suis échevin des nouvelles technologies, des affaires économiques, de la formation et d'une série de secteurs

qui ont trait aux développements de la commune et ce, depuis 2004. J'ai tenté, au travers de ces compétences, d'apporter un plus à la population sous l'angle du socio-économique, mon fil rouge au cours du déploiement de ces échevinats. J'ai souvent tendance à dire que la bibliothèque peut être

perçue comme un phare, un point de repère pour les habitants. Lorsqu'ils se rendent à la maison communale, c'est très souvent pour un acte administratif, alors que la bibliothèque a l'avantage de pouvoir être un lieu d'accueil ouvert, surtout depuis que nous avons revu son desk d'accueil. Nous sommes donc

partis de notre bibliothèque pour en faire un centre de déploiement un peu plus innovant, tourné vers le socio-économique, d'autant plus que de nombreuses demandes de formulation de CV nous parvenaient. Il faut dire qu'à Anderlues, il n'y a pas de bureau de l'Onem, du Forem, de l'IFAPME, ni de lieu d'informations socio-économiques propre, ni même d'écoles secondaires.

Et donc, pour vous, la bibliothèque semblait être le lieu idéal pour rassembler toutes ces informations ?

Oui, parce que l'aménagement de l'annexe de la bibliothèque a permis de créer un espace adapté pour concentrer ces services. Une phase est dédiée au numérique, tandis que l'autre est centrée sur le socio-professionnel, dans lequel nous avons concentré une série de partenariats. De plus, le lieu est voué à apporter un plus à l'habitant et, en même temps, à stimuler la bibliothèque comme lieu de prêt. Cette information sur les métiers, c'est vraiment une grande innovation puisque nous avons créé un partenariat avec la Cité des métiers de Charleroi, par le biais d'une borne vidéobox. Celle-ci maintient 'on line' 300 capsules vidéo permettant aux jeunes de prendre connaissance du contenu et du descriptif de nombreuses professions, dans l'industrie, dans l'Horeca, dans l'alimentaire, dans la logistique...

D'autres partenariats sont-ils à évoquer ?

En complément de cela, puisque l'EPN est équipé d'ordinateurs, il existe la possibilité de sessions collectives autour de ce sujet. L'EPN leur permet aussi d'entreprendre des démarches informatives et, le cas échéant, de contacter en direct la Cité des métiers. Jecréemonjob.be est également un opérateur avec lequel nous collaborons puisque, en ce qui les concerne, ils peuvent permettre à des personnes d'éviter de faire des erreurs en créant leur commerce, en prenant un statut d'indépendant, par exemple... Et j'ai beaucoup de retours positifs par rapport à ce service, qui peut aussi être consulté par les habitants des communes avoisinantes.

Parlez-nous de votre plus ancien partenariat, avec la présence d'un job-coach à la bibliothèque...

Il s'agissait d'une des toutes premières phases de la collaboration avec la Mirec, la Mission régionale pour l'emploi de Charleroi, qui a, dans ses objectifs, la fourniture de services aux personnes qui sont éloignées de l'emploi pour des raisons liées à leur parcours de vie ou par pure précarisation. C'est au travers d'un job-coach que cela se réalise en collaboration avec le bourgmestre et l'échevin des affaires sociales. Il s'agit donc d'un professionnel qui reçoit les personnes en demande, et plus particulièrement ceux qui ont un parcours de recherche de travail complexe et défavorable, afin de leur permettre de dégager les grands axes de leurs projets professionnels. Cette singularité nous a donc amenés à nous tourner vers la Mirec, ce qui ne signifie pas que le Forem soit absent de nos réflexions. Nous sommes d'ailleurs toujours demandeurs de collaborations avec eux, dans d'autres champs.

Ce sont plutôt des jeunes qui viennent vous consulter ?

Il n'y a pas que les plus jeunes qui sont en demande d'informations, mais des

adultes également sont à la recherche de nouvelles orientations. L'EPN existe pour tenter d'effacer la fracture numérique, qui concerne le plus souvent les seniors. Nous leur proposons donc des formations adaptées à leur niveau. Une quinzaine de groupes ont été constitués avec des thématiques diverses : la manipulation de base de la souris, l'utilisation correcte d'un clavier, la sécurisation de l'ordinateur, la sauvegarde des documents, l'apprentissage de la gestion de photos, mais aussi l'utilisation de Word, Excell, la recherche sur internet. Nous avons encore d'autres projets pour notre EPN, comme une imprimante 3D à disposition du public, mais nous en reparlerons sans doute plus tard car ce projet n'a que quelques semaines.

Avez-vous l'impression, avec ce projet, d'embrasser le concept de la ville intelligente ?

Cela peut être une manière de le qualifier, en effet. Nous restons évidemment une commune de petite taille, mais nous essayons de conclure beaucoup de partenariats avec des opérateurs qui ont envie de travailler avec nous. Cela passe souvent par des personnes, tout simplement, qui ont un objectif commun avec le nôtre. Parfois, cela requiert beaucoup de réunions parce qu'il faut essayer de définir des axes de partenariat, mais c'est tout à fait passionnant.

Votre EPN semble en effet bien équilibré, entre le numérique, essentiel pour beaucoup, et l'aspect plus humain du concept...

J'essaie, en tout cas, de ne pas m'engouffrer dans le « tout numérique », très dans l'air du temps, parce que la lutte contre la fracture signifie aussi de faire un choix entre le papier et le numérique. Et, donc, l'idée est aussi que la bibliothèque voie son public renouvelé. En fait, il s'agit de travailler sur l'inclusion, c'est une manière de lutter contre l'isolement... C'est aussi cela, être élu local : il faut créer des ponts et ne pas tout rationaliser sans limite. La bibliothèque est propice à la rencontre entre jeunes en difficulté et seniors. C'est aussi un espace calme et serein, qui permet aux gens de venir s'y concentrer facilement.



C'est donc aussi un lieu où la vie sociale se développe et où des discussions se nouent...

Absolument. Et, dans nos projets futurs, nous prévoyons de favoriser les liens intergénérationnels de sorte que les aînés puissent apporter des conseils aux plus jeunes. Mais il existe déjà des réunions informatives dans les quartiers, organisées par la Mirec. Anderlues étant une commune non fusionnée, nous avons pour objectif de ne pas tout localiser dans le centre-ville. Par exemple, nous allons dans un certain nombre de quartiers, dans les cités avec d'autres services communaux pour formuler une information sur le job-coach, sur l'espace de la bibliothèque. Tout cela,

il faut le coordonner avec les collègues et la Mirec, et il faut l'évaluer selon une certaine méthodologie.

Avez-vous encore des rêves à propos de ce projet pour le futur ?

Nous voulons consolider les partenariats existants, et en stimuler de nouveaux. Je pense à l'IFAPME, à l'écrivain public, au volet de la 3D, à un certain nombre d'initiatives que l'on doit prendre avec la Cité de Charleroi... Mais, à ce stade, j'ai l'objectif de pouvoir travailler au maximum avec les associations et les habitants pour, progressivement, stimuler la curiosité. Notre projet permet de décroisser une institution locale et de lui donner l'occasion de

dialoguer avec plusieurs institutions publiques, privées et associatives. On peut en retirer beaucoup sur le plan de l'enrichissement interrelationnel. Je pense aussi qu'un certain nombre de niveaux de pouvoir peuvent avoir, dans un projet de supra-communalité, un rôle à jouer à ce propos. Les autres niveaux de pouvoir peuvent s'inspirer de notre projet parce que le partenariat n'est pas nécessairement cher et qu'il a intrinsèquement une grande cohérence. À moi donc, maintenant, de convaincre mes collègues ou d'autres niveaux de pouvoir qui voudraient nous aider à amplifier la dynamique, que ce soit au travers de ressources humaines ou de moyens financiers.



Le lecteur trouvera un reportage à ce sujet sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvctv).

